

M.et MME NARDOZI  
22 avenue du Bourg  
**64150 MOURENX**  
Tel 05.59.60.21.53  
Mobile 06.23.06.39.67

6

**COPIÉ**

Monsieur Patrice Laurent  
Maire de Mourenx  
Président de la CCLO  
1 Place François Mitterrand

64150 MOURENX

**2<sup>ème</sup> COURRIER RECOMMANDE AVEC AR.**

Objet :

PLU MOURENX

Copie à Monsieur le Préfet des P.A.

Mourenx, le 27 novembre 2020

Monsieur le Maire,  
Monsieur le Président de la CCLO  
Messieurs les élus municipaux,

Nous vous accusons réception de votre courrier du 20 novembre 2020.  
Je vous remercie pour les informations données ; Nous savons que le PLU 2013 a été adopté. **Nous ne revenons pas sur le passé.**  
Depuis toutes ces années, ce changement ne nous a pas causé de problème.  
**Nous avons été en zone Seveso pour notre sécurité !**  
**Nous ignorions ce changement de zone et la modification du PLU en 2013.**  
Le PLU a une durée de vie d'environ 10 ans. Mais ce n'est pas une obligation !  
Nous n'envisageons pas de déménager, ni de vendre notre maison dans l'immédiat.

Nous avons pu évaluer les conséquences de cette modification du PLU 2013 qui permet :

**L'implantation d'industries à proximité de nos habitations à l'entrée du village.**

- **Baisse de nos biens immobiliers – nuisances – pollution –**
- **Paysage défiguré !**
- **Destruction de la flore et de la faune...**

Lors du prochain PLU, nous espérons que cette situation pourra être rectifiée.

Nous vous demandons de prendre en compte notre demande.

**Motif : zonage contesté sur les parcelles cadastrées :**

section N° : AI 37 – AI 39. – *modific AI 41 (2013)*

**Ces parcelles ont un rôle essentiel, au milieu d'industries :**

- **Conserver un cadre paysager à l'entrée du village.**
- **Préserver le milieu naturel avec FAUNE ET FLORE.**
- **Respecter les habitants vivant à proximité et le village Mourenx Bourg.**

Nous espérons que vous comprendrez notre requête,  
Veuillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

Mr et Mme NARDOZI

*Actuallement  
Bisbeaux*

1. ...  
2. ...  
3. ...



1. ...  
2. ...  
3. ...

1. ...  
2. ...  
3. ...

1. ...  
2. ...  
3. ...

1. ...  
2. ...  
3. ...

1. ...  
2. ...  
3. ...  
4. ...  
5. ...  
6. ...  
7. ...  
8. ...  
9. ...  
10. ...

1. ...  
2. ...  
3. ...  
4. ...  
5. ...  
6. ...  
7. ...  
8. ...  
9. ...  
10. ...

1. ...  
2. ...  
3. ...  
4. ...  
5. ...  
6. ...  
7. ...  
8. ...  
9. ...  
10. ...

1. ...  
2. ...  
3. ...  
4. ...  
5. ...  
6. ...  
7. ...  
8. ...  
9. ...  
10. ...

1. ...  
2. ...  
3. ...  
4. ...  
5. ...  
6. ...  
7. ...  
8. ...  
9. ...  
10. ...

1. ...  
2. ...  
3. ...  
4. ...  
5. ...  
6. ...  
7. ...  
8. ...  
9. ...  
10. ...

Mourenx, le 20 novembre 2020

6

**Le Maire**

Président de la  
Communauté de Communes  
de Lacq-Orthez (CCLO)

**COPIÉ**

**Monsieur et Madame NARDOZI**  
22 avenue du bourg  
64150 MOURENX

**Secrétariat Général :**

**Objet:** Demande de modification du PLU

**Réf. :** SGL/SL/LD

*Affaire suivie par Stéphane LARTIGUE, Directeur Général des Services*

Madame, Monsieur,

Je fais suite à votre courrier du 17 novembre 2020 relatif à la révision du Plan local d'urbanisme (PLU).

Comme vous l'indiquez, la révision du PLU est intervenue en 2013 sous la mandature de mon prédécesseur. S'agissant des parcelles que vous mentionnez, elles ont été inscrites en zone UY pour répondre aux enjeux économiques du territoire. A cette occasion, une enquête publique a été diligentée et il vous appartenait à l'époque de formuler tout commentaire.

Depuis cette date, le PLU est adopté et s'impose réglementairement à l'ensemble des mourenxois.

Le PLU a une durée de vie d'environ dix ans et la prochaine révision générale devrait intervenir vers les années 2023. Celle-ci s'appuiera sur une vision urbanistique globale à l'échelle de la commune visant à associer au mieux les intérêts de chacun.

Regrettant de ne pouvoir répondre favorablement à votre demande,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

*Ma*



**Patrice LAURENT**

6

M.et MME NARDOZI

22 avenue du Bourg

64150 MOURENX

Tel 05.59.60.21.53

Mobile 06.23.06.39.67

**COPIE**

Monsieur Patrice Laurent

Maire de Mourenx

Président de la CCLO

1 Place François Mitterand

64150 MOURENX

COURRIER RECOMMANDE AVEC AR.

Objet :

Demande de révision PLU MOURENX

Copie à Fonroche Biobéarn

Copie à Monsieur le Préfet des P.A.

Mourenx, le 17 novembre 2020

Monsieur le Maire,  
Monsieur le Président de la CCLO  
Messieurs les élus municipaux,

Lors de l'étude du projet Fonroche - Biobéarn, nous avons appris que les terrains situés en face de notre habitation et des constructions sises Lotissement Lauroua à Mourenx Bourg ont été placés au PLU en zone UY en 2013.

Nous nous sommes exprimés devant Monsieur le Préfet.

Nous avons pu évaluer les conséquences de cette modification qui permet :

**L'implantation d'industries à proximité de nos habitations à l'entrée du village.**

- **Baisse de nos biens immobiliers – nuisances – pollution –**
- **Paysage défiguré !**
- **Destruction de la flore et de la faune...**

Nous vous demandons la révision partielle du PLU en date du 31/10/2013

au motif : zonage contesté sur les parcelles cadastrées :

section N° : AI 37 – AI 39.

**Ces parcelles ont un rôle essentiel, au milieu d'industries :**

- **Conserver un cadre paysager à l'entrée du village.**
- **Préserver le milieu naturel avec FAUNE ET FLORE.**
- **Respecter les habitants vivants à proximité et le village Mourenx Bourg.**

Nous espérons que vous comprendrez notre requête et que vous pourrez répondre favorablement à notre demande.

**Avec nos remerciements, veuillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.**

Mr et Mme NARDOZI

11/11/11